Emetteur : 832 N° panneau : PAD 1 PAP 1 T4

Affiché le : 30/06/23 Retiré le : 31/08/23

Annexes : Non [X] O [ ] Voir accueil

Département d'Eure et Loir Canton de Chartres Nord-Est COMMUNE DE JOUY Place de l'Eglise 28300 JOUY Tél : 02 37 18 05 85 Fax : 02 37 18 05 94	JOUY	Décision n° DDM	2023 026
		Catégorie	MARCHES PUBLICS
		Nombre de pages	*1 / 1*
		paraphe	

DECISION DU MAIRE

PORTANT CHOIX DE L'OFFRE SUITE A LA CONSULTATION
POUR LE MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE DE LA RENOVATION
DE LA SALLE POLYVALENTE DE LA COMMUNE DE JOUY

LE MAIRE DE JOUY.

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales autorisant le Maire à recevoir délégation d'une partie des attributions du Conseil Municipal de la Commune de Jouy ;

Vu la délibération n° DCM 2020-044 du 10 septembre 2020 portant délégations consenties par le conseil municipal au Maire de JOUY et notamment son article 4,

Vu la résiliation, en date du 07 avril 2023, du marché de maitrise d'œuvre précédemment notifié à M. Patrice POTIER, marché résilié pour défaillance,

Vu la consultation n° MEC C CJ 2023 001, lancée en application des articles en vigueur du code de la commande publique selon une procédure adaptée ouverte ;

Considérant le rapport d'analyse des offres qui propose de retenir l'offre la mieux-disante, soit celle de TANDEM associées et SAISON PARAGOT ;

DECIDE

Article 1 : de retenir l'offre conjointe de TANDEM associées – 13 rue de Billy – 28100 DREUX et SAISON PARAGOT – ZA de la Fosse Bouchard – 12 rue de la Coquetterie – 28630 NOGENT LE PHAYE du 05 mai 2023, pour la mission de maitrise d'œuvre des travaux de rénovation de la salle polyvalente de la commune de JOUY, selon les caractéristiques suivantes :

- Durée du marché : durée des travaux de rénovation de la salle polyvalente,
- Montant de la rémunération : 28.262,50 € HT, soit 33.915,00 € TTC.

Article 2 : Les crédits seront prévus en investissement sur le budget principal 2023 de la commune.

Article 3 : La présente décision sera inscrite dans le registre des décisions de la commune de Jouy et fera l'objet d'une communication sous forme d'un relevé de décisions diffusé au Conseil Municipal.

Fait à Jouy,
Le 07 juin 2023

MAIRIE DE JOUY (EURE ET LOIR) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le Maire,
Christian PAUL-LOUBIERE

Certifié exécutoire compte tenu de :

-la réception en préfecture le : .....

-et de la publication le :.....

REÇU EN PREFECTURE
Le 30/06/2023
Application agréée E-legalite.com
99_DE-028-212802011-20230607-DDM_2023_02